

## Le ministre de l'Écologie extrêmement attentif à la Vallée de Chevreuse

Le prolongement de l' A 12. Qu'en pense le ministre de l'écologie ? C'est la question qui a accompagné Serge Lepeltier, lors de sa visite en Vallée de Chevreuse. «On pense à l' A 12, mais on n'en parle pas», a reconnu avec le sourire le ministre accueilli par le député Valérie Pécresse, le président du conseil général, Franck Boroira, le sénateur Alain-Gournac et le président du Parc naturel, Yves Vandewalle. Cependant, pressé par les journalistes et les associations environnementales, le ministre a évoqué : «Un sujet sensible et difficile». «Je ne vais pas aujourd'hui donner une position et préempter le débat qui aura lieu au sein de la commission nationale du débat public en début d'année 2005. La commission va permettre de clarifier le débat dans la transparence. Je peux dire que je serai extrêmement attentif à ce qui va se passer. J'aurai une discussion approfondie avec mon collègue (le ministre des Transports) sur des questions qui dépassent les questions seules de l'équipement», a déclaré le ministre. «La commission examinera-t-elle différents tracés, les trois et... d'autres encore ?», a demandé Valérie Pécresse, le député qui a proposé avec les élus du Parc un tracé alternatif longeant la voie ferrée en souterrain. Le ministre et le préfet ont expliqué que plusieurs tracés seront examinés par la commission du débat public : «Pas seulement un». Le député, Valérie Pécresse a souhaité, grâce à cette visite, que le ministre de l'écologie, se rende compte que la Vallée de Chevreuse est «une pépite d'or à 40 kilo-



mètres de Paris» De son côté, Serge Lepeltier a reconnu que le député est «une avocate qui sait transmettre le message de la Vallée. Je serai d'autant plus sensibilisé à la Vallée demain qu'hier» a -t-il conclu sur le sujet en recevant une proposition du collectif de trente-sept associations de défense de l'environnement. Par la voix de Catherine Reinaud, vice-présidente de l'union des Amis du parc, les associations demandent «d'aménager la RN 10 au lieu de prolonger l'A 12». «Le prolongement de l' A 12 conduirait le Sud-Ouest des Yvelines à un avenir tout routier. Ce type d'équipement qui date de l'ère Pompidou n'est plus de mise aujourd'hui. Il est contraire aux instructions de la DATAR et aux principes de la charte de l'environnement que vous avez énoncés», a dit Catherine Reinaud au ministre. C'est pourquoi les associations ont élaboré un contre-projet : «Une solution plus sûre, plus fluide et moins chère». Le tracé proposé est parallèle à la voie ferrée et évite le bois de Trappes, la forêt de Port-Royal et le Parc naturel. Le projet supprime les carrefours à feu traités par des dénivelés et renforce les protections phoniques.

Ph. C.